

Je n'ai que six mots à vous dire

Autor(en): **Marcel, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 45

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1922, recevront ce journal
GRATUITEMENT
dès ce jour au 31 décembre pro-
chain, en s'adressant à l'Adminis-
tration, 9, Pré-du-Mar-
ché, Lausanne.

JE N'AI QUE SIX MOTS A VOUS DIRE

Je n'ai que six mots à vous dire,
Pourtant j'hésite à les écrire,
Je crains votre regard moqueur,
Je n'ai que six mots à vous dire,
Dès longtemps mon cœur les soupire,
Je voudrais parler, mais j'ai peur.

Vous le verrez, c'est peu de chose,
Il suffirait d'oser... je n'ose...
Mes doigts deviennent frémissants.
Vous le verrez, c'est peu de chose,
Mais je m'aperçois que je cause
Sans avouer ce que je sens.

A chercher des mots je m'escrime,
Et c'est fort mal que je m'exprime;
Je suis nerveux, pardonnez-moi;
A chercher des mots je m'escrime,
Je n'en trouve point, est-ce un crime?
La faute en est à mon émoi.

Ma plume dans ma main tremblote,
C'est mon trouble qu'elle dénote;
Veut-elle enfin s'exécuter?
Ma plume dans ma main tremblote,
Je suis ridicule, elle est sotté,
Dieu sait ce qu'elle va chanter!

Elle traduira ma démençe,
Dévoilera mon espérance
En vous la chuchotant tout bas.
Elle traduira ma démençe,
C'est avec beaucoup de clémence
Que vous me lirez, n'est-ce pas?

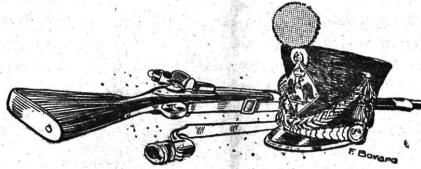
Je n'ai que six mots à vous dire,
Veuillez ne point pouffer de rire
En écoutant ces propos fous;
Je n'ai que six mots à vous dire,
Les voici, je vais les écrire:
Je vous aime beaucoup... et vous?

André MARCEL.

SI PETITS. — Au siècle dernier, existait, à Lau-
sanne, un boulanger renommé pour ses minuscules
petits pains.

Un samedi soir, après la fermeture du magasin,
un jeune garçon vint frapper aux volets pour solli-
citer la livraison immédiate d'un certain nombre de
ces petits pains. Le boulanger, bourru, de répondre
par un refus formel, disant qu'il ne valait pas la
peine de rouvrir pour si peu de chose.

— Oh! Monsieur, réplique le gosse, il ne vous
est pas nécessaire de rouvrir pour me remettre ces
petits pains; passez-les moi seulement par le trou
de la serrure. Pn.



SOUVENIRS DU SONDERBUND

N ne peut s'empêcher de sourire, après avoir
vécu la grande guerre, en relisant ces « Car-
nets de route » d'un ancien officier de la
guerre du Sonderbund, dont je transcris ici quelques
lignes, touchantes dans leur naïveté.

* * *

Le 4 novembre, au matin, je reçus, par une lettre
particulière du Colonel Foltz, avis de ma nomination
à l'Etat-Major fédéral d'artillerie, et le 5, par une
dépêche du Colonel d'Orelli, commandant de l'artil-
lerie, l'ordre de me rendre immédiatement à Berne
le même jour. Je pris congé de ma famille, montai à
cheval et me mis en route, plein de zèle et du désir
de remplir honorablement les devoirs attachés à ma
nouvelle position. Elle est charmante, la position de
l'officier se rendant à son poste; chacun lui témoigne
du bien-vouloir; il est accueilli partout avec affabi-
lité; de bonnes vieilles lui donnent leur bénédiction;
les vieillards lui souhaitent bonne campagne; les
jeunes filles le regardent avec intérêt et le traitent
avec bonté; et les jeunes gens témoignent leur impa-
tience de pouvoir aussi prendre une place au nom-
bre des fils que la patrie a appelés à son service.
Ce bien-vouloir est précieux au soldat qui quitte sa
famille, ses amis et son pays natal pour aller pren-
dre part à une guerre dont l'objet lui semble illé-
gal!

Le même soir, je fus coucher à Concise; le lende-
main, dîner à Neuchâtel, avec mes bons parents M.
et D., et coucher à Anet, où j'eus le plaisir de join-
dre la compagnie de cavalerie de Lausanne et d'y
trouver plusieurs amis.

L'isolement dans lequel je me trouvais depuis deux
jours me fit trouver un charme inexprimable dans
la rencontre de ces amis avec qui j'allais partager
les dangers. Ce plaisir fut réciproque, car M. et moi,
nous nous embrassâmes tendrement, au grand éba-
hissement de nombreuses dames de connaissance qui
garnissaient la messagerie de Berne, arrêtée dans cet
instant. Le lendemain, de bonne heure, j'arrivai à
Berne, fus me présenter au Colonel d'Orelli et aux
officiers d'Etat-Major et passai gaiement la soirée
avec eux, comme « en famille ».

(Puis l'officier stationne à Aarau; il est ensuite
chargé d'une mission « aussi dangereuse qu'honora-
ble » : il s'agit de savoir comment l'artillerie pourra
passer la Reuss pour pénétrer en territoire enne-
mi.)

J'échangeai, écrit-il, mon habit militaire contre un
accoutrement bourgeois et, accompagné d'un pêcheur
et d'un gendarme, je me mis en route. La rive oppo-
sée de la rivière (canton de Zug) avait des faction-
naires en grand nombre qui nous donnaient de sé-
rieuses inquiétudes quand nous nous risquions à sor-
tir des buissons.

Enfin, nous trouvâmes une place pour l'établisse-
ment d'un pont. A la nuit, les sapeurs furent envoyés
pour rendre praticable notre route jusqu'à cet em-
placement. La lune, presque pleine, paraissait au

travers des brouillards et répandait une clarté qui
facilitait beaucoup le service et nos ouvrages. Elle
laissait voir à quelque distance toute notre division.
Quelques feux, ceux de garde et de cuisine, mar-
quaient seuls le lieu où ces 8000 hommes reposaient.

A 4 heures, les troupes se levaient, la lune brillait
dans tout son éclat et faisait resplendir les champs
couverts de givre, sur lesquels les troupes se dessi-
naient admirablement! Chacun se mettait en état; les
chevaux mangeaient leur avoine et les hommes fai-
saient un maigre repas qui, pour beaucoup, serait
le dernier. Les colonnes se mirent en marche. Artil-
lerie, infanterie, cavalerie, formaient un long serpent
qui se repliait sur cette longue route. Le silence de
la veille avait fait place à une vraie gaieté et à une
vraie impatience d'aborder, enfin, ces fameuses « re-
doutes » de l'ennemi.

Quelques hommes marchaient tristes et isolés : sans
doute quelques pauvres pères de famille pensant à
ceux qu'ils allaient laisser orphelins. Cette vue pei-
nait quelques instants, puis le tambour, les cris des
hommes et des chevaux, enfin le bruit de guerre fai-
sait battre le cœur et l'on se sentait heureux de faire
partie de ces belles troupes!

Après un premier engagement de petite importan-
ce, la bataille s'engagea.

Rien ne pourrait peindre le bonheur que j'éprou-
vai lorsque, arrivé sur une espèce de plate-forme, je
pus voir que la disposition de nos troupes n'avait
presque pas changé et qu'un feu efficace pouvait être
dirigé sur l'ennemi. Le canon ennemi ne se fit pas
entendre longtemps : bientôt nos troupes avancèrent
jusqu'aux « redoutes », abandonnées de leurs défen-
seurs et de leur artillerie.

Je ne m'arrêterai pas au triste tableau que repré-
sentaient le champ de bataille! Le combat avait duré
une heure environ. 36 hommes du bataillon Hauser
étaient tombés et il n'avait pas quitté sa position
d'une semelle!

Nous ne nous arrêtâmes pas là et, passant en
avant, nous atteignîmes le village de Roth. Là s'ou-
vra la belle plaine de la Reuss. Le Colonel Ziegler
fit faire halte, établit son bivouac et les troupes,
affamées, cherchèrent le repos et la nourriture. Le
village nous fournit abondance de bois, de fourrage,
de paille, de viande, de fromage et de vin de fruit.
La marmite fut mise sur le feu et, une heure après,
le meilleur des repas était servi. Des chants guer-
riers se faisaient entendre partout, et on ne pouvait
s'empêcher de s'étonner de l'insouciance de ces hom-
mes qui venaient d'exposer leur vie et qui avaient
vu tomber tant de leurs camarades.

A 3 heures du matin, un parlementaire fut signalé;
il annonçait la révolte du peuple de Lucerne et de-
mandait l'entrée des bataillons fédéraux à Lucerne.

La joie éclata partout, la générale battit, les trou-
pes prirent leurs rangs et furent bientôt sur la route
de Lucerne!

* * *

Heureux temps, où la bataille durait une heure,
où l'on ne perdait guère que 36 hommes et où l'on
pouvait se réjouir de voir la lune éclairer les camps!

M. A. M.

NOUVELLE DANSE. — Nous n'en avons pas fini
avec les danses nouvelles. En voici une encore dont
on nous parlait l'autre jour. On ne dansera que cela
cet hiver.

C'est le Filippi, s Trotte.

A. B.